MRC DE LA
RIVIÈRE-DU-NORD

# AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX**

**Avis public** vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 28 octobre 2026, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a approuvé un règlement concernant des modifications à la réglementation d'urbanisme de la Ville de Saint-Colomban.

Le certificat de conformité par rapport au schéma d'aménagement a été émis. En conséquence, le règlement suivant est donc entré en vigueur conditionnellement aux procédures prévues par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme :*

- Saint-Colomban : 3001-2026-37

Toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet dans les bureaux municipaux des villes et municipalités mentionnées ou à celui de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 29e jour de octobre 2026.

Guillaume Laurin-Taillefer
Signé le 2026-10-29 15:28:41 EDT

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Directeur général et greffier-trésorier